

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15,

RUE ST-VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN,

MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

LITTÉRATURE.

HISTOIRE

COMPAREE DES

Littératures Espagnole et Française,
PAR ADOLPHE DE PUIBUSQUE.

Tome deuxième, chapitre II.

L'HOTEL DE RAMBOUILLET.

(Suite.)

Le talent de Marini, car il en avait et beaucoup, n'aurait rien de la précision dont il se rapprochait l'aridité de notre lyrique : c'était un feu follet courant à travers bois, et jetant ça et là des fleurs étranges : le mouvement en était capricieux, mais rapide. On était à la fois ébloui par des images inattendues, et entraîné par une fluidité harmonieuse ; les mêmes charmes qui n'auraient inspiré que vingt vers à l'abondant Gorgora, inspiraient vingt stances à Marini. Tenait-il une idée, si petite qu'elle fût, c'était pour lui un diamant qu'il ne se lassait pas de tailler ; le feu des *conceits* devait jaillir de toutes les facettes ; son Adonis a une apparence de verre qui séduit au premier abord ; la phrase poétique se déroule bien, et les détails, quoique toujours recherchés, son souvent ingénieux ; mais il n'y a ni invention dans le plan, ni goût dans l'ordonnance. L'effet, voilà l'unique point de mire de Marini ; et le moyen qu'il emploie pour l'atteindre ne varie pas : c'est la surprise. Mythologies, chevalerie, platonisme, il mêle artistiquement tout ce que les troubadours confondaient avec naïveté. Le même alambic reçoit tour à tour le spiritualisme de Pétrarque et le sensualisme de l'Arétin et de cette fusion Marini tire l'essence voluptueuse et parfumée qu'il distille dans ses vers ; c'est là son unique création, c'est par-là qu'il a fondé en Italie l'école immortalisée par le Guide, et qu'il a imprimé si profondément la trace de ses talons rouges dans notre littérature de boulevard. Nostradamus des aimants gaulais, il vivait hier encore sous les traits de Demoutiers et de Boufflers, après avoir inspiré la muse légère de Benserade, des Voiture, des Dorat, des Bernis, les pinceaux élégans de Mignard, et vermillonné jusqu'à la plume du rigide Féron.

Ce déplorable empire fut plus affermi qu'ébranlé par l'influence espagnole ; Marini amplifiait Gorgora ; en temps de corruption, c'est un progrès ; ses exagérations passaient pour des perfectionnements ; ennemi des anciens, il frappait de cette dénomination réprouvée tous les poètes qui l'avaient précédé dans la carrière ; Dante aussi bien que Boccaccio, Pétrarque aussi bien que l'Arioste ; et pour dernière preuve de son indépendance, il déclarait hautement que la Jérusalem du Tasse était inférieure à celle de Lope de Vega. Le poète castillan, de son côté, disait à l'Espagne : « Marini, qui émeut jusqu'aux pierres, comme Amphion, est au Tasse ce que le soleil est à l'aurore. » Sincère ou non, l'éloge qu'il donnait ainsi ne gâtait rien à celui qu'il avait reçu.

Evidemment, l'influence de l'Italie n'était déjà plus toute italienne ; elle se mettait à la suite ; elle sentait qu'elle avait perdu sa souveraineté avec la prépondérance des Médicis, et que le déclin de cette maison la menaçait d'une ruine complète ; or, il arriva bientôt qu'on voulut en finir avec les favoris ultramontains ; pour signifier à la cour qu'elle eût à secouer leur joug, on ne recula devant aucune violence ; Concini fut la victime choisie ; ce prétendu coupable de lèse-majesté n'expia réellement que les injures faites à la nation ; l'on se vengea sur lui de l'insolente domination de ses compatriotes ; repréailles iniques, cruelles, atroces, exercées au milieu de Paris, à la clarté du soleil sous la direction d'un capitaine des gardes ! Et lorsque peu de jours après, un crieur public allait promenant par les rues un libelle qui célébrait la mort de l'italien *carabinié, enterré, déterré, pendu, démembré, traîné, brûlé*, une voix plus barbare encore se fit entendre : « Bellegarde, disait-elle, nous n'avons plus rien à demander à Dieu, il a délivré la France du maréchal d'Ancre. »

Et qui tenait ce langage ? Un poète, le même qui avait attendu tous les cœurs sur le sort d'une jeune fille dont la vie n'avait eu, comme celle des roses, que l'espace d'un matin ! Ne fallait-il pas que le patriotisme eût bien souffert, pour qu'une joie de sauvage dénaturât ainsi jusqu'à Malherbe !

L'alarme fut chaude parmi les Italiens. Tous ceux que la fortune de Concini avait attirés à la cour, se hâtèrent de prendre la fuite ; la chute du favori avait renversé l'autorité de la reine-mère ; elle était sans armes contre la faiblesse de son fils ; sa retraite à Blois et le supplice de la Galigai ne laissèrent aucun espoir ni de protection ni de justice. Marini cependant se crut

assez fort de l'appui de l'hôtel de Rambouillet pour affronter l'orage ; tourné vers le soleil levant, il chanta Louis XIII et Anne d'Autriche avec un redoublement d'admiration ; mais ses beaux jours étaient passés : le duc de Luynes, qui tenait la clé du trésor, n'avait d'argent que pour donner des fêtes espagnoles à la jeune reine. L'auteur de l'Adone voyant son pactole tarir, se ressouvint qu'il avait une patrie dont les ducats valaient bien les écus de France, et il se vengea de la lésinerie de la nouvelle cour en repassant les Alpes. Sa réputation s'était tellement accrue pendant son absence, qu'il ne put rentrer à Naples que sous un arc de triomphe et au milieu des acclamations d'une foule idolâtre. Nommé *prince de la société des Umoristi* comblé de présens et de louanges, il ne lui restait plus qu'à se faire couronner au Capitole, et il y songeait, lorsque la mort vint brusquement mettre un terme au scandale de ses prospérités.

Dans ce flux et ce reflux continuel d'influences étrangères, il était entré tant de mots nouveaux en France, que la langue, sans cesse troublée, était comme un sable mouvant ; Guillaume Duvair avait voulu la dénouer, et Malherbe l'épurer ; Vaugelas entreprit de la régulariser, Voiture de l'alléger, Balzac de l'ennober ; et avec tout cela, on était encore si peu avancé lors de la fondation de l'Académie, que Beaurieu, Duchastelet et Boisrobert annoncèrent, dans un discours officiel adressé au cardinal de Richelieu, qu'ils allaient travailler à arracher le français de la barbarie ; Ogier de Gombauld fit même la motion d'adopter les mots à la pluralité des voix, et de s'engager par serment à n'user que de ceux qui auraient reçu la sanction de la majorité ; mais ses collègues étaient trop sages pour s'attribuer une juridiction absolue ; en pareille matière, ils le savaient bien, aucun arrêt ne peut avoir autorité ; c'est l'usage seul qui fait loi, et l'usage n'est réglé que par la société. Voilà pourquoi les variations furent si fréquentes tant qu'il n'y eût pas de salons en France, et voilà pourquoi aussi l'hôtel de Rambouillet rendit à la littérature un si grand service, en s'emparant de la révision de la langue avant l'établissement de l'Académie, et en excitant plus tard, par une concurrence animée, l'ardeur de ce nouvel auxiliaire.

Les chères ou précieuses, femmes aussi utiles qu'aimables, n'avaient encore rien de ridicule ; elles mettaient tour à tour chaque mot sur la sellette, l'interrogeaient, l'examinaient avec un soin minutieux, et l'admettaient ou le rejetaient avec un tact rarement trompé. Vaugelas, procureur-général de cette cour suprême, faisait solliciter ses conclusions comme un prince ses apostilles, et l'on n'était sûr de réussir que lorsqu'on avait une promesse de lui. « Si le mot *feliciter* n'est pas encore français, écrivait Balzac, il le sera l'année qui vient : M. de Vaugelas m'a donné parole de ne lui être pas contraire. »

La puérilité de certaines discussions a dû nous le pardonner pas, égarer le public ; et sans mériter d'être confondu avec ce que Villefort appelait la *menuaille littéraire*, on pourrait reprocher de l'hôtel de Rambouillet et de l'Académie, lorsqu'il y avait débat, par exemple, sur la question de savoir si l'on devait dire *muscardins* ou *muscardins* ; mais un beau et difficile travail se poursuivait au milieu de ces petites guerres ; et si l'on y avait mis le même zèle un siècle plus tôt, nous n'aurions été devancés, peut-être, ni par l'Italie ni par l'Espagne ; beaucoup de talens perdus vivraient encore.

A plusieurs époques, on crut la langue fixée, et on l'abandonna sans frein à elle-même : Amyot, Ronsard Pasquier se trompèrent successivement, et tous les écrivains qui partagèrent cette erreur en furent victimes ; c'était une marée qui montait, et dont chaque flot devait être dépassé par le flot suivant.

Si, plus tard, on cherchant à consolider le terrain sur lequel bâtissait la littérature, on arriva de l'épuration au raffinement, et si les pensées se res-entirent de la torture des mots, ce fut un abus comme tant d'autres ; mais le mal ne fut pas assez grand pour détruire le bien qui avait été opéré.

Un renouvellement de génération avait d'ailleurs changé les principaux directeurs du mouvement ; le marquis de Rambouillet était ambassadeur en Espagne, et la marquise, heureuse de faire briller sa fille, lui abandonna la présidence de ce salon bleu dont Voiture parle avec tant d'empresse. Julie d'Angenne, plus piquante que jolie, plus spirituelle que savante, avait tout ce qu'il fallait pour provoquer la verve des beaux esprits ; vive comme une Italienne, fière comme une Espagnole, mais coquette essentiellement Française, c'était une Célémène dont l'oreille était ouverte à tous les madrigaux et le cœur fermé à toutes les passions. Les poètes, riches d'un pareil texte, étaient intraitables ; Julie était leur divinité et leur démon ; elle faisait tourner les meilleurs têtes ; et quand le duc de Montausier imagina de lui dédier une guirlande de fleurs allégoriques, le partage fut impossible, il y aurait eu du sang versé. « La corbeille de Flore, dit un chroniqueur du temps, fut pillée par les enfans d'Apollon. » Et qu'advint-il ? C'est qu'on eut une variété de

roses et d'immortelles qui auraient pu servir à tresser des guirlandes pour toutes les Iris de l'hôtel de Rambouillet.

Julie ne se plaignit ni du nombre ni de la qualité des fleurs ; les compliments des Bârompierre, des Grammont, des Lavalette, des Chavigny la flattaient moins que ceux des Chapelain, des Boisrobert, des Mairret, des Gomberville, Desmarêts, des Conrart, parce que les uns s'évaporait en l'air, tandis que les autres, couchés sur vein et ornés de belles peintures, devaient durer éternellement ; c'était là du moins l'opinion que chaque auteur partageait avec Julie.

L'activité de cette rucho poétique était entretenue par un commerce de lettres qui servait d'intermède et d'aliment à la conversation ; il n'était pas nécessaire d'être séparés par l'absence pour s'écrire ; l'événement de la veille, un bon mot du jour, un sophisme galant, tout se traitait sous la forme épistolaire, forme complaisante qui s'abaisse et s'élève, s'élargit et se resserre à volonté.

Antonio Pérez, quelque pauvrement traduit, avait joué d'une vogue qui devait exciter l'ambition de nos écrivains ; mais la difficulté était d'écartier le formalisme espagnol qui dominait à la cour, et de faire adopter dans la correspondance le ton dégagé de la conversation française.

Après trois siècles d'activité intellectuelle, nos voisins étaient loin d'avoir dérivé leurs lettres, même les plus familières, des entraves que leur imposait la gravité nationale ; le plus ancien spécimen du genre, le *Canon epistolaris*, renferme, au lieu d'épîtres des bulletins inanimés, de lourdes chroniques. Le bachelier Fernan Gomez de Cibola Real semble n'avoir écrit que pour fournir des dates à l'histoire des troubles qui affligèrent le règne de Jean II.

Sous Isabelle, un esprit moins froid et plus éclairé, Fernan del Pulgar, imita Plaine dans ses lettres, comme il avait imité Plutarque dans ses portraits, et c'est en latin que Christophe Colomb fit part à l'Europe de la découverte d'un nouveau monde.

Peu après, Fernan Cortès publia en castillan des lettres de voyage qui réunissent tous les genres d'intérêt, excepté l'intérêt littéraire.

Sous Charles-Quint, Fray Antonio de Guevara prit Cicéron pour modèle, et n'en reproduisit que les longueurs. Chacune de ses *Epîtres dorées* est un cadre gigantesque dans lequel il fait entrer tout ce qu'il est et tout ce qu'il sait. Là, c'est l'évêque, et le sermo ; ici, c'est l'historien, et il cite ; plus loin, c'est le médecin, et il consulte ; ailleurs, c'est le théologien, et il ergote ; mais sa méthode est invariable, les raisonnemens se suivent processionnellement et dans l'ordre rigoureux des préséances ; quand l'évêque n'ouvre pas la marche, il la ferme, et réciproquement rien ne va de prime saut. Tirons un exemple, un seul, de son volumineux digeste :

Un Italien, nommé Nicer Pero Pollastre, lui avait reproché d'avoir pris ou laissé prendre par quelqu'un de ses valets une pomme de science qu'il avait oubliée chez lui. Le sujet était assez insignifiant, comme on le voit ; eh bien, la réponse de Guevara ne contient pas moins de quatre traités *ab ovo* ; savoir :

Premièrement traité sur les injures, avec citation des philosophes de Grèce.

Secondement, traité sur la colère, avec citation des philosophes de Rome.

Troisièmement, traité sur la résignation chrétienne, avec citation des pères de l'Eglise.

Quatrièmement, traité sur les parfums, avec citation de tous les législateurs anciens et modernes qui les ont proscrits, depuis Lycurgue.

Ce n'est qu'après cet immense étalage d'érudition que le noir docteur, prêt à quitter sa chaire qualifiée l'italien de jeune évêque, et l'accuse de lui avoir envoyé une lettre faite de l'étoffe de son cerveau. « Le meilleur parfum, dit-il est une bonne renommée ; il vaut mieux sentir la vertu que le muse ; si j'avais une pomme à voler, c'est celle-là ; Dieu me garde d'en porter d'autre ! »

Ainsi instruite et plus modeste que Guevara, sainte Thérèse mit dans ses lettres tout l'esprit de son cœur. Les effusions de la tendresse, les ardeurs de l'enthousiasme échauffent et colorent chaque sujet ; on y respire aussi par moment une gaieté douce qui émane de la sérénité de l'âme ; c'est une grâce céleste, un charme ineffable. Qu'on n'en doute pas, si la plume de la religieuse était tombée aux mains d'une femme du monde, le naturel aurait aussitôt repris son empire ; personne n'aurait plus voulu supporter la pénitence ou l'affectation ; mais cela n'était encore arrivé ni en Espagne ni en France ; et en attendant qu'une Sévigné ouvrit à la vérité jusqu'aux portes de la cour, elle restait enseveli dans le cloître.

(A continuer.)

INSTITUT CANADIEN.

Procès-verbal de la dernière séance, le 16 septembre.—Présidence de M. Lafrenaye.

Le quorum formé, M. le président et les deux vice-présidents étant absents, M. Lafrenaye monta, par acclamation, au fauteuil présidentiel.

M. le secrétaire-archiviste, selon l'usage, lut, pour le vérifier et le faire sanctionner, le procès-verbal de la dernière séance.

M. Chs. Laberge, chargé de ce que le règlement est convenu d'appeler l'essai, avait préparé un travail analytique des plus importants sur les institutions comparées de l'Angleterre et de la France, d'après un livre écrit en 1818, et qu'il avait accompagné, tout en rattachant à son sujet les réformes qui, à partir de cette époque, ont pu altérer ou modifier les institutions anglaises, de commentaires excellents. On remarqua, dans cet essai, un fonds de pénétration vive et de spirituelle causticité, une tournure de phrase élégante, hardie, qui n'a pas échappé aux flatteurs applaudissement de l'auditoire.

M. Laberge, on doit le regretter, s'est obstinément refusé à donner publicité, au moins prochaine, à ce morceau, analyse lui-même, et qui souffrirait beaucoup d'être écorché par le scalpel de l'analyse nouvelle que j'en ferai. Au manque de publicité attribuons en partie l'apathie momentanée manifestée par un certain nombre de membres rempés de zèle jadis ; travaillant obscurément à la vigne nationale dont l'Institut est un des plus beaux ceps, ils ont cru leurs travaux, faite de louanges et de blâme et de jour distribués à propos, inutiles certainement, nuisibles peut-être, parce qu'ils ne reflétaient sur leurs promoteurs aucun mérite, aucun encouragement à bien faire, à faire mal, à faire mieux. Publiés sans cesse, publiés. Puissance étonnante de la presse, elle récompense, critique, juge, rapproche ceux qui vivent au loin, latente ceux qui sont absents, place au niveau de l'orateur l'écrivain solitaire, car, du sein de la foule lisante, surgit un auditoire immense qui l'écoutent en méditant.

Quoi qu'il en soit, respectons les motifs d'une modestie insensible à ces douces violences et passons au sujet de la discussion qui vint sur le tapis, savoir, si les membres de l'Institut, en d'autres termes, remplissaient envers eux-mêmes et l'institution les devoirs que cette position leur assigne.

M. J. Huston, avec cette netteté d'expression et cette clarté, cachet particulier de ses improvisations, soutint de paroles franches, nobles, remplies d'amertume tempérée par l'espoir d'un retour lointain, voire même à un plus vigoureux état de choses, le côté négatif de la question, le monsieur qui avait entrepris la défense de l'Institut étant absent.

« Nous avons, dit M. Huston, (je le résume) quatre classes de membres, les membres honoraires, les membres titulaires, les membres correspondants, les membres actifs. Commençons par les membres honoraires. Ont-ils fait leur devoir, ces messieurs, ont-ils daigné une seule fois descendre des hauteurs où les tiennent l'influence et les bras populaires pour vous instruire, vous guider, vous crier : en avant, ne hâtez pas sur le chemin de l'avenir, la victoire est à vous mais à la condition que vous poussiez l'ennemi au pied du mur ? Les membres titulaires, eux, ont-ils fait leur devoir ? Voyons : ont-ils assisté à nos réunions ? Non. Honoré de leur présence approbative la chambre-de-nouvelles, prêchant ainsi à leurs employés, dissipateurs du temps si précieux, le bon exemple ? Non, mais ils ont en revanche régulièrement soldé leurs comptes c'est beaucoup déjà, n'est-ce pas assez manifestement non. Les membres correspondants, ma foi, n'ont guère correspondu aux vus de ceux qui les ont proposés. Ne les blâmons pas cependant, sans les entendre, on les a négligés, ils nous ont oubliés en retour, rien de plus naturel.

Venons-en pour terminer, aux membres actifs. Il n'y a de réellement actifs que cinq ou six membres auxquels la tâche de toujours parler toujours écrire, toujours diriger les affaires, est incessamment dévolue. Remplacez-vous, messieurs, ajouta l'orateur, rompez ce philosophique silence, écrivez, parlez, qu'on applausisse, nous serons fiers de vous entendre. Mentionnons le célèbre comité de régie, et, à propos des affaires de son ressort, enjoignons-lui de pourvoir aux plus minutieuses détails puisqu'ils servent à relever l'ensemble, de même que toutes les petites pièces, dans l'engin d'un vapeur, contribuent, autant que les grandes, à mouvoir le bâtiment et à le faire légèrement glisser sur les eaux. »

Que M. Huston reprenne courage, les sociétés comme les individus éprouvent des relâchemens soudains, des assoupissemens léthargiques. En conséquence, point d'alarmes, elles dorment, luteurs faigués ; la vie qui semblait se retirer du fond de leurs cœurs en jaillira plus forte, plus active ; agissons néanmoins, agissons les esprits dans la sphère des nobles aspirations, agissons, il en restera toujours quelque chose.

M. Laberge se leva ensuite et adopta les conclusions de l'orateur qui l'avait précédé par une parole de bon goût.

Il y aura élection à la prochaine séance, du 1er vice-président, de l'assistant-bibliothécaire, du secrétaire-correspondant et de deux membres adjoints du comité de régie.

Le président lut ensuite une lettre de M. Chauveau, remerciant l'Institut de l'avoir nommé membre honoraire, puis une autre, que l'on trouva plus bas et que nous avons reçu la permission de publier. M. A. De Puibusque, auteur couronné de « *L'histoire comparée des littératures espagnole et française*, ouvrage qui a remporté le prix proposé par l'Académie française au concours extraordinaire de 1842, » est un écrivain français que des affaires de famille ont appelé en Amérique, dévouant ses loisirs au culte de la gloire et de la littérature de la patrie ancienne en les retrempeant aux sources vierges de la nouvelle. M. de Puibusque se refusera-t-il, non, aux vœux de l'Institut en paraissant dans son enceinte, entouré du prestige qu'un des mélodieux frères d'armes de Victor Hugo et de Lamartine, de Lamennais et de Châteaubriant, de Cormenin et du père Lacordaire, est toujours sûr d'exercer. Qu'il y vienne, le cœur de la jeunesse canadienne palpité encore, au nom de la France, de publications enthousiastes ; qu'il y vienne, et nous entonnerons de concert, l'hymne du poète national.

Reine du monde, ô France, ô patrie !
Soulève enfin ton front glacé,
Sans que tes yeux leur gloire en soit décrié,
De tes enfants l'étendard s'est brisé,
Quand la fortune outrageait ton vaillance,
Quand de tes mains tombait ton sceptre d'or,
Tes ennemis disaient encore :
Honneur aux enfants de la France !

LETRE DE M. DE PUIBUSQUE.

Monsieur le Président de l'Institut-Canadien, Montréal.

MONSIEUR,
Vous m'avez fait l'honneur de m'informer que l'Institut-Canadien venait de m'admettre au nombre de ses membres honoraires ; veuillez joindre à vos prières, recevoir mes remerciements, et en faire agréer la plus sincère expression à MM. vos collègues.

Je ne suis ici qu'en voyageur, et, malgré le vil désir que j'éprouve de prolonger mon séjour au sein d'un pays où j'ai retrouvé avec le cœur de l'ancienne France, l'esprit de la nouvelle, j'ignore s'il me sera possible de profiter des études qui me sont ouvertes ; je crains, je l'avoue, d'être réduit à ne m'associer que par des vœux à vos travaux, et j'en ai d'autant plus de regret que vous tendez tous au plus noble but qu'il soit donné à des intelligences généreuses de poursuivre : vous cherchez, et je serais heureux de chercher avec vous, à conserver, par la culture élevée de notre langue, toute la dignité de l'origine nationale qui nous est commune. Qu'il me soit permis, du moins, d'inscrire mon nom dans le catalogue de votre bibliothèque en vous adressant *L'histoire comparée des littératures espagnole et française* ; c'est une théorie de l'imitation moderne que je me suis efforcé de rendre pratique, et pour laquelle j'invoque auprès de vous la recommandation fraternelle du premier Institut de votre ancienne patrie.

J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée,
Monsieur,
Votre dévoué serviteur,
A. DE PUIBUSQUE.

16 sept. 1847.

MOYEN DE S'ENRICHIR PROMPTEMENT.

DE LA PUBLICITE.

Les Annonces, les Prospectus et les Affiches.
La publicité est devenue un élément de succès indispensable au Commerce et à l'Industrie.

De tous les modes de publicité, l'Annonce est le plus complet et le moins dispendieux.

L'Annonce offre tous les avantages du Prospectus et de l'Affiche, sans en avoir les inconvénients.

L'Annonce, pour être lue, a besoin d'arrêter les curieux au passage.

Le Prospectus arrive rarement à sa destination ; s'il y arrive, c'est, pour ainsi dire, malgré vous, et le premier sentiment qu'il éveille, est la méfiance.

L'Annonce au contraire, arrive chez vous sous le patronage et en compagnie de l'un de vos amis, le journal.

L'Annonce ne produit beaucoup qu'à la condition d'être souvent répétée.

L'Annonce ne doit être autre chose que l'enseigne d'une maison de commerce, mise sous les yeux du public par la voie des journaux.

Les commerçants ne suppriment pas leurs enseignes de deux jours l'un ; par la même raison, leurs Annonces devraient être insérées en permanence dans les bons journaux.

L'Annonce a, sur l'enseigne, l'avantage d'aller trouver le consommateur à domicile, au lieu de l'attendre.

L'Annonce doit être exempte de tout éloge ; l'éloge n'est que le charlatanisme de l'Annonce.

L'Annonce, bien comprise doit être laconique comme l'enseigne ; elle doit se réduire à cette formule :

Dans telle rue, à tel numéro, on vend telle chose, à tel prix.

Le prix de l'Annonce doit être proportionné au nombre combiné avec la qualité des abonnés.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LA REVUE CANADIENNE.

Impression de toutes espèces en français et anglais : LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSANCES ET FACTUMS D'APPEL, BLANCS D'AVOCATS, DE NOTAIRES, ETC.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 21 SEPTEMBRE 1847.



NOUVELLE D'EUROPE.

ARRIVÉE DU

BRITANNIA.

Le steamer de la ligne française l'Union parti de Cherbourg le 31 août est arrivé à New-York lundi dernier, avec 70 passagers de chambre et 150 d'entrepont; et dimanche le steamer Britannia entra au port de Boston vers 1 hr. P. M.

La Cour d'Angleterre voyage maintenant en Ecosse. Partout la Reine est reçue avec de grandes démonstrations d'enthousiasme et d'affection.

Les élections de la Grande-Bretagne sont terminées; et on se préoccupe déjà des affaires dont sera saisi le prochain parlement et parmi les bills qu'on annonce comme devant lui être présentés, on en cite deux qui le seraient dès l'ouverture de la session.

Les questions des lois de navigation, des droits sur le thé, de la réforme sanitaire, des droits d'accise et la condition de l'Irlande, occuperont la prochaine session et on pense que le ministère actuel en abordant franchement ces questions, obtiendra une majorité, mais il faudra qu'il vienne avec des mesures pratiques, car le temps est arrivé où il ne peut se fourvoyer impunément.

La récolte dans la Grande-Bretagne et sur le continent est abondante. Dans beaucoup d'endroits elle est faite et en bonne condition.

La maladie des pommes de terre régnait en Angleterre et en Irlande, mais pas autant que l'année dernière.

Le steamer mensure le Great-Britain est enfin sorti de sa prison de la Baie de Dundrum.

En Angleterre la panique commerciale continue toujours. Parmi les faillites, on en remarque une plus extraordinaire que les autres, c'est celle de M. Robinson, gouverneur de la Banque d'Angleterre. Une autre maison en crise dans le commerce des grains, et dont on ne connaît pas le nom, a failli aussi pour un montant de £150,000.

On rapporte que la banque d'Angleterre est sur le point de réduire le montant des intérêts à 5 pour cent.

Les traites de la maison Prince, Ward et Cie. ont été refusés.

Le prix des grains et de fleur avait encore baissé sur les marchés de Londres, la fleur se vendait de 21s. à 25s.

ASSASSINAT DE MADAME LA DUCHESSE DE PRASLIN.—Un crime d'une audace extraordinaire a été commis cette nuit dans le faubourg Saint-Honoré; Mme la duchesse de Praslin, fille unique de M. le maréchal Sébastiani, a été trouvée assassinée dans sa chambre à coucher.

M. le duc et Mme la duchesse de Praslin occupent avec leur nombreuse famille, composée de neuf enfants, cet hôtel pendant leur séjour à Paris; hier vers neuf heures du soir, ils y sont arrivés, de retour des eaux, et se proposaient d'y passer quelques jours seulement avant de retourner à leur campagne.

Il courait à l'appartement de sa maîtresse et chercha à ouvrir la porte; une résistance inaccoutumée ne lui permettant pas d'entrer, il se disposait à se retirer lorsqu'il entendit des gémissements étouffés partir de l'intérieur de l'appartement; craignant que Mme la duchesse ne fût incommode et n'écoutant que son dévouement, il fit de nouveaux efforts et parvint à enfoncer la porte.

En ce moment un spectacle affreux s'offrit à ses regards: Mme la duchesse de Praslin était étendue, baignée dans le sang qui s'échappait avec abondance des larges et profondes blessures qu'elle avait reçues à la gorge, et ne laissait entendre qu'un faible râlement d'intervalle à intervalle; ses mains étaient teintes de sang, et l'empreinte d'une main enroulée autour du cou de la sonnette indiquait qu'elle n'avait sonné qu'après avoir été frappée. Des mèches de cheveux éparpillées sur le parquet annonçaient qu'elle avait dû soutenir une lutte avec le meurtrier; mais on ne remarquait aucune trace de violence, aucun meuble n'avait été fracturé et rien n'indiquait qu'une distraction eût été commise, ou qu'il y eût eu quelques légers meubles et autres menus objets déplacés ou renversés, circonstance qui ne pouvait se rattacher qu'à une lutte ou à la précipitation de l'assassin se sauver.

En présence de ce tableau horrible, le domestique recula épouvanté et appela des secours aussitôt. Ses cris furent entendus de M. le duc de Praslin, qui accourut en toute hâte et se jeta sur le corps ensanglanté de sa femme, qu'il étreignit dans ses bras. Des médecins furent demandés et vinrent sur-le-champ prodiguer les secours de l'art à la victime. Malheureusement les blessures étaient tellement graves qu'elle cessa de vivre deux heures plus tard.

On a supposé d'abord qu'un voleur s'était introduit par le jardin qui donne sur les Champs-Élysées, avait pénétré jusqu'à la chambre à coucher de Mme de Praslin et que la malheureuse duchesse s'éveillant au bruit, avait été saisi par ce misérable au besoin d'assurer sa fuite. Il avait saisi de ce malheur tombant sur une noble famille, enlevant une mère à neuf enfants et frappant d'une si cruelle affliction la vieillesse d'un illustre maréchal, pour qu'une suite de circonstances se rehaussât partout avec la fatale nouvelle. Mais qu'on était loin encore de soupçonner toute la vérité!

Bientôt cependant une présomption toute est venue ajouter à l'horreur de ce drame, au frémissement de la foule. Le coupable supposé était le mari de la victime, le père des neuf enfants qu'elle laissait. Il avait son siège à la chambre des pairs, sa charge à la cour, un des plus beaux noms de France et les alliances les plus brillantes.

M. le duc de Praslin arrêté le 18 a été conduit de son hôtel à la prison du Luxembourg. Mais avant de partir il avait soustrait à la surveillance de ses gardiens une assez forte dose d'arsenic qu'il a avalée. Il est mort, malgré tous les soins des médecins, le 19 août.

(Le Sicile.)

D'autres journaux de Paris disent que l'Albanais M. le Duc de Praslin et de Médie Sebastiani avait été un mariage de convenance et de familles plutôt qu'un mariage d'affection; qu'elle ne fut jamais heureuse, etc.

La Presse annonçait aux dernières dates de Paris, que le fils aîné du duc de Praslin, âgé de 17 ans s'est donné la mort en apprenant les malheurs de sa famille.

ITALIE.—Une lettre particulière de Turin, 27 août, confirme la nouvelle de la protestation de Charles-Albert contre l'intervention autrichienne. Cette lettre dit que l'occupation de Ferrare a été l'occasion plutôt que la cause de la protestation du roi de Piémont.

Le cabinet de Vienne, dans sa note en forme d'invitation pour le maintien de la paix, a donné clairement à entendre qu'il pourrait devenir opportun d'admettre une armée autrichienne dans la place d'Alexandrie. Si indirectement que fut conçue cette intention, elle a provoqué Charles-Albert, qui s'autorisant de l'événement de Ferrare, a protesté contre toute intervention étrangère dans une partie que conquiert l'Italie. La lettre de Turin ajoute, comme nous l'avons déjà rapporté, que le roi de Piémont a fait offrir au pape de le soutenir par terre et par mer si l'Autriche intervenait de force dans l'Italie romaine. Enfin, s'il en faut croire la lettre que nous citons, Charles-Albert avait adhéré à une convention signée entre l'Angleterre, la Bavière, le Wurtemberg et le duc de Bade pour s'opposer à toute intervention étrangère en Suisse.

L'ambassadeur de M. Guizot (car la France n'est plus représentée nulle part) se montre furieux contre le roi Charles-Albert, contre le Piémont, l'Italie, l'Angleterre, la Suisse, qui ne comprennent rien à la grande politique. Nous désirerions vivement que la dernière surint de ces nouvelles fut exacte, car une fois lié à l'Angleterre, Charles-Albert ne pourrait rentrer dans les hésitations qu'il jusqu'ici ont fait sa faiblesse malgré les forces matérielles et morales dont il dispose. Ce prince a le courage du sang plus que celui de l'esprit. Devant mille morts présentes il ne trahirait pas; devant les dangers que l'avenir recèle toujours il s'arrête et chancelle. Pie IX, qu'on avait soupçonné d'abord de n'avoir pas une fermeté égale à ses loyales intentions, montre au contraire le caractère le plus résolu. « La parole que j'ai donnée à mes sujets je la tiendrai, a-t-il dit, fallût-il recommencer mon ancien métier de lussard. » Voici, du reste, le résumé de la correspondance adressée de Rome au Signaphore:

« Le gouvernement romain poursuit avec autant d'activité que d'intelligence l'armement de la garde civique, cet épouvantail de l'Autriche. Il a envoyé en France le capitaine d'artillerie Lopez avec mission d'acheter dix mille fusils à piston; des citoyens lui offrent des armes de toutes parts et l'on élève à plus de dix mille

le nombre des jeunes volontaires qui se sont offerts pour repousser une invasion. Le signor Azeaglio est sur le point de partir pour la Romagne, chargé de pleins pouvoirs de la part du pape pour organiser la résistance en cas de besoin. L'enthousiasme est au comble dans Rome, et ces jours derniers le cardinal Perretti, en voyant manœuvrer la garde nationale dans la maison de campagne du prince de Piombino, s'écria qu'il marcherait volontiers à la tête de cette brave jeunesse et qu'il hésiterait pas à la commander sur le champ de bataille. L'esprit de patriotisme et d'énergie qui anime le saint-père et ses principaux conseillers s'est répandu non seulement chez le peuple, mais jusques dans l'âme des ecclésiastiques. Une lettre de Rome parle de la prochaine organisation d'un bataillon de prêtres et de moines, et il est certain qu'un grand nombre de religieux s'exercent au maniement des armes.

Le pape n'a dans la bouche que des paroles de mépris contre les insolens violeurs des traités, contre les oppresseurs de l'Italie et tant d'autres peuples courbés sous un joug de fer. Il va chevauchant par la ville, sur une mule blanche qu'il a achetée à Florence, et montre à ses loyaux et fidèles sujets un visage sur lequel rayonnent le calme d'une bonne conscience et le profond sentiment de ses droits et de sa force. On assure que M. Rossi lui ayant offert sa méditation sur le sujet de l'affaire de Ferrare, à la condition que se considérant comme gravement offensé, il ne se contenterait pas d'un arrangement ordinaire et qu'il comptait exiger une complète satisfaction.

A Paris le 29 utimo, le comte Alfred de Montesquieu, officier de la légion d'honneur, frère du comte Anatole, pair de France, etc., fut trouvé mort dans sa chambre percée d'un poignard. On ne sait ni la cause de sa mort, ni si elle lui a été donnée par un étranger ou par lui-même.

Les nouvelles de Lisbonne vont jusqu'au 19. MM. Lavallio, Rodrigo du Foncca et Syva Camelo, avaient reçu l'invitation de former un cabinet. Quelques difficultés s'étant élevées entre eux, ces messieurs se retirèrent. On craignait que le résultat des élections en Angleterre ne causât quelque agitation dans la politique à Lisbonne.

Les nouvelles de Genève, jusqu'au 26, nous font croire qu'une collision est inévitable entre les troupes de Berne et celles de Lucerne. L'action une fois commencée, il est à croire que les radicaux pousseront l'affaire avec assez de vigueur pour mettre fin à l'hésitation de la diète.

Un journal de Ceylan, d'après des rumeurs dignes de foi, annonce qu'il se prépare à Canton une insurrection générale du peuple contre les étrangers, et que les étrangers seront obligés d'abandonner la ville si les consuls ne reçoivent pas de renforts de Calcutta, pour les rendre capables de résister efficacement au mouvement général. On devait décider si c'est une occasion impérieuse de frapper un coup décisif.

Une lettre des îles de l'Ascension, du 4 juillet, rapporte que le commandant du Corsaire Anglais Wanderer avait violé le traité passé avec l'Angleterre en soumettant à la visite un vaisseau français qui avait déployé ses couleurs. Chose assez singulière, on ne sait pas le nom du navire français. Le capitaine a porté ses plaintes au commandant de la station française, celui-ci ne pouvant obtenir aucune satisfaction directe de l'amiral anglais, il fut référé, dit-on, au gouvernement.

Les meubles de M. O'Connell doivent être vendus au quai de Merriam à Dublin durant ce mois. On pense qu'ils rapporteront beaucoup; chacun voudrait avoir une relique du grand agitateur.

Le montant des faillites pendant les dernières trois semaines à Londres, Liverpool, Glasgow, Stockton, Belfast, Sigo, Limerick, Cork, Waterford s'élève à la somme de £3,027,000, dont £1,900,000 à Londres divisés parmi 12 maisons; £217,000 à Liverpool, £200,000 à Glasgow, £100,000 à Stockton et £610,000 en Irlande!

Les nouvelles d'Afrique continuent d'être favorables; la paix semble se consolider chaque jour. Abd-el-Kader, réduit à l'impuissance, abandonne toute tentative contre l'empereur de Maroc aussi bien que contre nos possessions. Il s'est rapproché des établissements espagnols et l'on s'est étendu généralement de l'arceuil tout amical qui lui a été fait par le gouverneur de Milla. Notre cabinet a demandé, assure-t-on, des explications à Madrid. Une telle conduite serait en effet d'une grossière inconvenance; mais, après tout, nous ne saurions en concevoir aucune inquiétude sérieuse.

Quant aux affaires intérieures de l'Espagne, il est difficile de juger d'après les journaux de Madrid quel est le véritable état des choses. Un jour ils présentent la réconciliation du roi et de la reine, comme à la veille de se conclure, le lendemain ils démentent cette bonne nouvelle et assurent que tout rapprochement entre les royaux époux est ajourné. Il en est de même de la situation du ministère; hier, la retraite de M. Pacheco était donnée comme imminente; aujourd'hui, le cabinet reste tel qu'il est. La seule chose que nous puissions regarder comme positive c'est que le général Narvaez a quitté Paris sur un ordre de la reine; son arrivée à Madrid amènera peut-être un dénouement de la crise qui se prolonge depuis plusieurs mois.

—La Gazette d'Augsbourg dit que le roi des Français a offert, au pape 10,000 fusils pour l'armement de la garde civique; il en faut 150,000 pour l'armement.

—On vient de publier une statistique complète de la population de la ville de Rome. La ville est divisée en 54 paroisses, qui renferment 37,530 familles. La population ecclésiastique se compose de 39 évêques, 1,514 prêtres,

2,417 moines et autres religieux, 1,754 religieux, 521 séminaristes et étudiants des collèges. La population totale est de 175,883 habitants non compris les juifs, qui sont au nombre de 8,000. La population a augmenté, depuis l'année dernière, de 5,694 habitants.

NOUVELLES DIVERSES.

Chemin de Fer du St-Laurent et de l'Atlantique.—Il y a eu hier une assemblée spéciale des actionnaires de ce chemin, aux fins de déterminer le taux de l'intérêt qui sera exigible sur le capital déjà payé suivant les dispositions de la 10e et 11e Vict. cap. 65.

Les Honorables Geo. Moffat, John Frothingham, Wm. Edmonstone, Wm. Molson, A. LaRocque, J. Glennon, Thos. Tait, John Boston, A. M. Delisle, C. S. Chénier, J. A. Berthelot, J. F. Pelletier, A. Oumet, Robt. MacKay, Alex. Murphy, J. Eadie, G. E. Cartier, éers., et un grand nombre d'autres actionnaires étaient présents.

Proposé par Robt. MacKay, éer., secondé par A. LaRocque, éer.

Résolu 1. Que cette assemblée étant une assemblée spéciale des propriétaires du chemin de fer du St-Laurent et de l'Atlantique convoquée d'après la 15e section de l'acte de la dernière session 10e et 11e Vict. cap. 65, aux fins de décider de la convenance d'allouer de l'intérêt sur les fonds placés dans l'entreprise et payés, décide et résout qu'un intérêt au taux de six pour cent par an soit alloué aux actionnaires sur tous les fonds versés dans les actions de la compagnie et dûment payés à compter de la date des paiements respectifs; le premier paiement du dit intérêt sera compté et payable le premier jour de Janvier prochain et continuera ensuite à se faire semi-annuellement.

Proposé par Geo. E. Cartier, éer., secondé par Alex. Murphy, éer.

Résolu 2. Que tous les actionnaires à qui à l'avenir aucun montant du dit intérêt sera payable, et qui à la même époque seront endettés en capital ou intérêt pour d'autres instalments déclarés payables, devront payer ce qu'ils doivent avant de pouvoir retirer les montants d'intérêt.

Proposé par Wm. Edmonstone, secondé par Thomas Tait, éer.

Résolu 3. Que tous les propriétaires d'actions qui ont jusqu'ici fait ou peuvent éci-après faire défaut et négliger de payer les instalments déclarés et annoncés, soient requis de payer au Bureau de la Compagnie, dans la cité de Montréal, l'intérêt sur les sommes qu'ils doivent, au taux légal de six pour cent, suivant la 5e section de l'acte ci-dessus mentionné, et que l'intérêt sur les instalments déclarés jusqu'à ce jour, soit que le montant en capital des dits instalments n'ait pas encore été payé, ou ait été payé plus tard qu'il aurait dû l'être, est maintenant déclaré payable.

Proposé par John Bristow, éer., secondé par John Eadie, éer.

Résolu 4. Que des listes et états de compte soient immédiatement préparés sous la direction du Bureau des Gérants de la Compagnie, afin de faciliter le règlement du dit intérêt dû à la compagnie.

Les remerciements furent votés au président et l'assemblée se sépara.

THOMAS STEERS, Secrétaire.

On nous informe qu'à cette assemblée les actionnaires auraient désiré exprimer par des résolutions leur opinion unanime en faveur de la largeur du chemin adoptée par la convention avec la compagnie du Maine, qui est de 5 pieds 6 pouces, mais il ne purent le faire, vu le caractère spécial de l'assemblée. Il y aura bientôt une autre réunion des actionnaires et l'on pourra s'occuper de cette question et de beaucoup d'autres concernant cette grande et importante entreprise.

ASSEMBLÉE DES MEDECINS.

Conformément à l'avis public, la première assemblée des membres du " Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada " a eu lieu à Montréal au palais de justice, mercredi le quinze courant, en présence d'un nombreux concours de médecins. Le président prit son siège à dix heures et demie, A. M., et les Drs. Von Inland et Bihand furent priés d'agir comme secrétaires.

Le but de l'assemblée ayant été succinctement exposé par le président, le secrétaire lut la proclamation de Son Excellence relativement à l'incorporation des médecins, ainsi que le bill médical. Ensuite à la demande du Dr. Arnoldi, junr. le président répondit qu'il avait reçu une lettre du procureur-général, l'invitant qu'on devait considérer comme membres du collège les médecins signataires dont les noms avaient été mal imprimés dans le bill et ceux qui avaient manifesté leur intention de le devenir. En conséquence

Il fut proposé par le Dr. Arnoldi, junr. secondé par le Dr. Campbell: Que les Drs. Valois, Marsden, Gilbert, Pyke Smallwood, Sabourin, W. Jones, Grosbois et Boi cherville soient déclarés membres du collège. Emporté sans moment.

Il fut ensuite proposé par le Dr. Coderre, secondé par le Dr. Painchaud:

Que tous les médecins présents à cette assemblée qui n'ont point signé la pétition présentée à la législature, demandant une acte d'incorporation, pour incorporer les membres de la profession en un " Collège de Médecins et Chirurgiens du Canada Est " soient reconnus membres du dit collège, avant que cette assemblée n'adopte aucun autre procédé et qu'ils apposent leurs noms à la suite de ceux qui se trouvent incorporés par acte du dernier parlement.

L'assemblée se trouva partagée sur cette motion que quelques médecins croyaient contraire à l'esprit de la loi. Ceux qui l'appuyèrent suc-

cessivement furent les Drs. Coderre, Painchaud, Boutillier; les Drs. Arnoldi, junr. et Nelson les désapprouvèrent, ce qui induisit le président à ajourner la séance jusqu'à deux heures afin de prendre l'opinion du procureur-général sur cette question.

Deux heures P. M. Le président reprend son siège et le secrétaire fait lecture de la réponse du procureur-général, disant que l'esprit de la loi n'était pas d'incorporer la profession entière, mais les signataires de la pétition. Sur quoi le président se croit autorisé de refuser la motion de nouveau proposée, mise aux voix et adoptée par la majorité de l'assemblée.

Le Dr. Painchaud fait motion, secondé par le Dr. Roi:

Que les trente-six noms suivants soient nommés les gouverneurs du collège du Bas-Canada.

Les Drs:—Arnoldi père, Valois, Lebourdais, Trestler, Charlebois, David, Regnault, Kimbér, Péculet, Tavernier, Sabourin, E. S. Sewell, D'Orsennans, Boutillier, Alexander, Morin, Blanchet, Painchaud, Bardy, Blais, Michaud, Nault, Noël, Landry, La Terrière, Sewell; Séguin, Robitaille, Frémont, Marinette, Badaux, Gilmour, Rousseau, Malhot, Fortin, Brassard.

Proposé en amendement par le Dr. Hall, secondé par le Dr. Marsden.

Que l'élection des gouverneurs se fasse par ballottage et que deux examinateurs soient immédiatement nommés à cet effet. L'amendement ayant été mis aux voix, 47 votèrent pour et 31 contre.

Les noms furent ensuite ballottés par voie de scrutin par lequel les médecins dont les noms suivent furent élus à une majorité de voix et proclamés gouverneurs par le président:

DISTRICT DE MONTREAL.

Drs. Nelson, McCulloch, Charlebois, Tavernier, Sutherland, Arnoldi fils, Badley, Hall, Bihand, David, Holmes, Lebourdais, Boutillier, Kimber, Valois.

DISTRICT DE QUEBEC.

Drs. Noël, La Terrière, Michaud, Morin, Nault, Sewell, Frémont, Landry, Robitaille, Blais, Bardy, Painchaud, Blanchette, Rary, Douglas.

DISTRICT DES TROIS-RIVIERES.

Drs. Fortier, Bad au, Gilmour, Malhot, Brassard, Marsden.

La séance fut ensuite ajournée au lendemain à 2 heures, P. M.

Science d'aujourd'hui, 15 septembre.

Le Président à la chaire.

Présents: les Drs. Nelson, Holmes, Lebourdais, Charlebois, David, Marsden, Hall, Tavernier et Bihand.

Proposé par le Dr. Marsden, secondé par le Dr. Tavernier:

Que les secrétaires notifient les messieurs élus par ballottage à l'assemblée de l'incorporation tenue hier, 15 courant, de leur élection comme gouverneurs du " Collège de Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada. "

Proposé par le Dr. David, secondé par le Dr. Sutherland:

Que le bureau des gouverneurs pour les districts des Trois-Rivières, St-François et Québec choisisse un comité d'entre ses membres afin de rédiger un code de lois, etc., qui sera composé avec un autre analogue, préparé par le bureau du district de Montréal.

Proposé par le Dr. Lebourdais, secondé par le Dr. Arnoldi, fils:

Que le président du collège soit prié de convoquer pour vendredi prochain, 24 du courant, une assemblée du bureau entier des gouverneurs qui aura lieu dans la cité de Québec, afin de considérer et adopter des lois et autres mesures nécessaires, et que le bureau de Québec soit requis de choisir l'heure et le lieu convenables en cette ville pour l'assemblée.

D. ANXOLDI, président.

A. VON INFLAND, } secrétaires.

J. G. BIHAND, }

Montréal, 18 septembre 1847.

M. le marquis de Ruigecourt, président du conseil de surveillance de la compagnie des steamers-français, visite en ce moment le Canada, accompagné de son fils. Il est débarqué mercredi dernier à l'hôtel Donagana. Il est descendu à Québec et dimanche est parti pour le Haut-Canada. Samedi soir M. le marquis a dîné chez Son Excellence le comte d'Elgin. Au nombre des hôtes de Monklands se soir le se trouvaient M. de Puibusque, l'hon. L. H. LaFontaine, D. B. Viger, M. le col. Taché, M. de Beaujeu et plusieurs autres canadiens.

Tableau hebdomadaire des enterrements à Montréal du 12 au 18 septembre.

Hommes, 19—Femmes, 18—Enfants, 40—77 Desquels étaient émigrants. Adultes, 5—Enfants 19 De la Cité, 53—77

MALADIES.

Table with 2 columns: Disease name and number of cases. Typhus: 9, Autres fièvres: 6, Dysenterie: 16, Dentition: 3, Consomption: 3, Marasme: 4, Inflammation: 2, Débilité: 1, Congestion du cerveau: 1, Convulsions: 3, Phthisie: 1, Mort subite: 1, Inconnues: 3. Total: 53

AGES.—au-dessous de 1 an, 16; 1 à 2, 2; 2 à 5, 2; 5 à 10, 3; 10 à 20, 2; 20 à 30, 6; 30 à 40, 10; 40 à 50, 5; 50 à 60, 4; 60 à 70, 1; 70 à 80, 2.—Total 53.

De quelle nation: Irlandais 27; Canadiens-français 17; Canadiens-anglais 1; Anglais 4; Ecossois 4.—Total 53.

T. WILEY, chef de police. Montréal, 15 Sept. 1847.

M. George Couillard, étudiant en droit de cette ville, a été admis ce matin à la profession d'avocat après avoir subi un examen fort honorable devant son honneur M. le juge en chef. Ce jeune monsieur a répondu à toutes les questions qui lui furent posées avec une assurance parfaite, et il a prouvé qu'il avait su mettre ses études à profit. Ses examinateurs furent M. C. J. Coursol, sur les lois criminelles, et M. P. R. Lafrenaye sur les lois civiles.

Telegraphe entre Montreal et Québec.—Ce telegraphe sera bientôt en opération car on pose les poteaux de cette ligne en ce moment.

L'Institut Américain de New-York a reçu du gouvernement français par les mains de M. Vattinere 100 volumes sur l'agriculture en France; les membres de l'Institut se proposent d'offrir en retour à M. Vattinere, toutes les publications de la société.

Le Cens Electoral dans différents pays.— Dans la Grande-Bretagne, en 1840, sur une population de 26,711,059 âmes, 1,066,860 avaient droit de vote, à peu près une personne par 25. Dans les Etats-Unis en 1840 sur une population de 17,063,250 âmes, 2,403,485 votèrent pour l'élection du Président, à peu près une personne par SEPT.

En France à la même époque, sur une population de 35,000,000, 200,000 seulement étaient électeurs. Ce qui fait une voix par chaque 175 personnes.

Lecture de M. Parent.—Nous rappelons à nos lecteurs que c'est jeudi soir qu'il lie la lecture de M. Parent sur le Travail chez l'Homme. Nous espérons que la salle de l'Institut sera pleine, et que nos belles Dames voudront bien l'honorer de leur présence.

Nous avons eu le plaisir de lire cet admirable discours et nous pouvons assurer le public qu'il est bien digne de toute son attention. S'il ne fait pas sensation en Canada; nous nous y connaissons nullement.

Théâtre Royal.—Le Pas des Moissonneurs dansé par les 48 petites Viennoises attire la foule au théâtre. Rien de plus gracieux que cette danse. Vous croyez être à la campagne, admirant les plus jolis paysans, les plus gentilles paysannes du monde, dansant gambadant dans la prairie. Allez voir le Pas des Moissonneurs c'est vraiment ce que la petite armée dansante fait de mieux.

Nous sommes obligé, pour faire place aux nouvelles d'Europe, de remettre au prochain numéro les articles préparés pour celui-ci.

La maison d'établissement typographique.— L'imprimerie des Harpers, à New-York occupe un espace de terrain égal à sept ou huit maisons de cinq étages, et possède 400 employés et fait vivre 1000 personnes (sans parler des auteurs.) Il y a 22 presses à vapeur qui marchent nuit et jour. Il se consomme 6 à 700 rames de papier par jour. 6000 à 7000 volumes de 300 pages in-12 sont imprimés chaque jour. Plus de 2 millions et demi de volumes ont été imprimés en 1846 dans ces ateliers gigantesques; \$200,000 de pages sont payées par année à ces employés. On estime le capital des Harpers à \$1,500,000

W. G. Bennett le rédacteur en chef du New-York Herald, écrit de Londres que le montant des lettres de change des Etats-Unis, non acceptées et renvoyées s'élève déjà à dix millions de piastres et que le montant s'élèvera à cinquante millions! Il pense que la crise actuelle ressemblera beaucoup à celle de 1836-7 qui fit tant de mal à New-York et la Nouvelle-Orléans. Il ajoute qu'elle ruinera probablement tous les marchands de grains des Etats-Unis de l'Atlantique au Mississipi.

La récolte du blé dans le Michigan et le Wisconsin.—Un monsieur américain chargé par le gouvernement des Etats-Unis de préparer des statistiques officielles estime la récolte de blé de l'état du Michigan pour cette année entre 8 et 10,000,000 de minots de blé. La qualité du grain, ajoute-t-il est supérieure à celle de l'année dernière.

Quant à la récolte dans le Wisconsin elle surpasse tout ce qu'a jamais produit cet état, sans pourtant s'élèver à plus de 3 à 6,000,000 de minots.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes 'Meilleure fleur américaine', 'Blé rouge du Canada', 'Orge par baril'.

Notes.

En cette ville, le 15 subitement, M. Wm. Farquhar, marchand, âgé de 50. En cette ville, le 18 du courant, à l'âge de 17 mois et 12 jours, Charles Alphonse Eugène, enfant de J. P. Plamondon, etc., avoc.

À NOS ABONNÉS DES CAMPAGNES

Nous avons ces jours passés adressé des avis-circulaires à un grand nombre de nos abonnés des Campagnes, qui nous négligent, nous nous flattons qu'ils satisferont leurs comptes sans tarder.

Nous l'avons dit cent fois, nous insistons sur le paiement régulier des abonnements, c'est le seul moyen de faire prospérer un journal. Ceux qui ne nous paient pas ne nous veulent pas de bien.

THEATRE ROYAL, QUARRE DALHOUSIE.

SECONDE SOIRÉE DU PAS DES MOISSONNEURS ET AVANT-DERNIÈRE SOIRÉE DES DANSEUSES VIENNOISES.

Ce Soir, Mardi, Le spectacle commencera par le beau et brillant PAS DE FLEURS Par les 48 Danseuses Viennoises.

Les petites Danseuses Viennoises dansent LA CHARMANTE DANSE LES SAUTAGES ET LE MIEGIE par 16 danseuses.

Le tout se terminera pour la première fois dans l'Amérique Britannique du Nord, le célèbre ballet, intitulé: LES MOISSONNEURS, Par les 48 Danseuses Viennoises.



ÀUX ENTREPRENEURS. DES soumissions, adressées au soussigné seront reçues jusqu'à MERCREDI le 29 du courant pour la construction et création d'une aile de 100 pieds sur 40 pieds à la PRISON DE MONTREAL, suivant les plans et devis qu'on peut voir à ce Bureau.

MARCHANDISES NOUVELLES, AU NO. 122, RUE ST. PAUL, ENSEIGNE DU CASTOR

M. LOUIS PLAMONDON vient de recevoir de Londres par l'Océan, deux caisses de HARDWARES FAITES de draps, cesimères, douskins, etc.

FAITES une visite et jugez par vous-mêmes! 21 sept. 1847.

UNE POULICHE PERDUE OU VOLÉE. UNE POULICHE NOIRE de trois ans et demi avec une tache blanche sur la levre supérieure, la queue coupée en balai, est disparue du Parc du soussigné, dans la paroisse de St. Louis de Terrebonne à deux lieues de P.Ezile, en haut dans la grande cote sur la rivière, dans la nuit de lundi à mardi.

PIERRE-MARIE LIMOGES. Terrebonne, 21 sept. 1847.

INSTITUT-CANADIEN. ETIENNE PARENT, écrivain, donnera une LECTURE devant l'INSTITUT-CANADIEN, JEUDI, le 23 SEPTEMBRE courant, dans la salle de l'Institut à l'enseigne des rues St. Gabrielle et Ste. Thérèse.

Corporation de Montréal. BUREAU DE TRÉSORIER DE LA CITE, Hôtel-de-Ville, 16 août 1847.



TOUTES personnes endettées envers la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe ou autrement, sont notifiées de PAYER IMMEDIATEMENT entre les mains du Trésorier, à défaut de quoi ELLES SERONT POURSUIVIES pour le recouvrement du montant de leurs dettes, sans distinction.

Vente considérable de draps fins casimères, draps de pilote, etc. etc.

AUX MAGASINS DE MM. JOS. MASSON, Fils & Co.

Le 4 OCTOBRE prochain et jours suivants, seront vendus sans réserve au-dessus de 250 paquets de MARCHANDISES D'AUTOMNE.

Draps fins, Casimères, Drap de pilote, couvertes, Flanelles, Cravaches, Serge blanche, Baize, Imitation, Etouffe du pays, Merinos, Bombazette, Camot, Plaid, Indiennes, Cotton gris et blanc, Cotton barré, Cotton rayé de deux bleus et carreaux, Toile d'Irlande et d'écru, Coutil de fil et coton, Bouragan, Futaine, Bas de coton et de laine, Bonnets de coton et de laine, Mouchairs et Châles de laine, Soie et Cotton, Fil, Cotton à coudre, etc.

La vente commencera chaque jour à UNE heure précisée. L. J. HARKIN. Montréal, 21 sept. 1847.

MANUELS DE TEMPERANCE.

MESSEURS les Curés et les Instituteurs sont prévenus qu'il peut se procurer maintenant à la Librairie Canadienne d'E. H. FABRE & Cie des MANUELS de la TEMPERANCE reliés, pour l'usage des écoles.

COMMIS DEMANDE. ON a besoin à St. Jean-Dorchester, à la Pharmacie du DR. MOREAU & Cie, d'un JEUNE HOMME comme Commis. Il faut qu'il ait déjà servi dans un établissement de ce genre.

ASSOCIATION D'INDEMNITE.

MESSEURS les Electeurs du Comté des Deux Montagnes, ainsi que MM. les Membres de l'Association d'Indemnité, sont invités à vouloir bien se réunir en assemblée publique, LUNDI, le QUATRIÈME Octobre prochain, à DIX heures matin, à la porte de Pégase de St. Eustache, pour délibérer sur les mesures qu'il convient d'adopter.

NE PERDEZ PAS L'OCCASION DE FAIRE LA MEILLEURE SPECULATION POSSIBLE.

AVIS IMPORTANT.

F. Soussigné à le plaisir d'annoncer aux Sousscripteurs à sa GRANDE SPECULATION de la division de sa terre à Longueuil près de la traverse, que le tirage des lots aura lieu le 29 SEPTEMBRE courant.

SEMINAIRE DE ST. HYACINTHE. LA RENTREE DES CLASSES. L'ENTREE des élèves du Collège de St. Hyacinthe, d'abord fixée au 13 SEPTEMBRE, est remise au Mercredi, 22 du même mois.

SEMINAIRE DE NICOLET. L'ENTREE des élèves du Séminaire de Nicolet, d'abord fixée au 16 septembre, est remise à MERCREDI, le 22 du même mois.

CORPORATION DE MONTREAL. BUREAU DE TRÉSORIER DE LA CITE, Hôtel-de-Ville, 16 août 1847.

AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai.

NOUVEAUX OUVRAGES FRANÇAIS. Le Soussigné a dernièrement reçu un assortiment de LIVRES FRANÇAIS parmi lesquels sont les suivants:

Dictionnaire de l'Industrie Manufacturière, commerciale et agricole. 2 vols. (Œuvres complètes de C. Delvinge 3 vols. 80. Histoire de France depuis le 18 Brumaire, jusqu'à la paix de Tilsitt, par M. Bigon.

NOUVEAUX OUVRAGES FRANÇAIS. Le Soussigné a dernièrement reçu un assortiment de LIVRES FRANÇAIS parmi lesquels sont les suivants:

Dictionnaire de l'Industrie Manufacturière, commerciale et agricole. 2 vols. (Œuvres complètes de C. Delvinge 3 vols. 80. Histoire de France depuis le 18 Brumaire, jusqu'à la paix de Tilsitt, par M. Bigon.

Aqueduc de Montreal.

ARRERAGES POUR EAU.

TOUTES personnes endettées envers l'Aqueduc pour arrearages pour l'usage de l'Eau, sont par le présent notifiées de payer avant le DIX Septembre courant, entre les mains du Trésorier de la Cité; à défaut de quoi elles seront poursuivies pour le recouvrement du montant de leur dettes.

E. DEMERS, Trésorier de la Cité. Bureau du Trésorier, 1 sept. 1847.



AVIS. BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

AVIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERALE des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-DEUXIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DEUX heures précises P. M. au Bureau de la Compagnie No. 18, Petite Rue St. Jacques, dans cette ville.

AVIS est par le présent donné que l'eau sera consignée dans le CANAL LACHINE jusqu'à samedi soir le huit août prochain; et qu'après cette date la navigation à travers le canal sera suspendue jusqu'à ce qu'un avis ultérieur soit donné.

Canal Lachine.

AVIS est par le présent donné que l'eau sera consignée dans le CANAL LACHINE jusqu'à samedi soir le huit août prochain; et qu'après cette date la navigation à travers le canal sera suspendue jusqu'à ce qu'un avis ultérieur soit donné.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, DU COMTE DE MONTREAL.

AVIS. LES Membres de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, du Comté de Montréal, sont par le présent notifiés que quatre Répartitions ou Dividendes ont été chargés et déclarés payables pendant l'année au jour des billes de prime, aux dates respectives qui suivent, savoir:

Par cent, le 13 Janvier, A. M. 1847. 19 Février, do do 22 du do do 8 Avril, do do

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, DU COMTE DE MONTREAL. P. L. LETOURNEUX, Secrétaire et Trésorier.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, DU COMTE DE MONTREAL. P. L. LETOURNEUX, Secrétaire et Trésorier.

PENSIONNAT DE DEMOISELLES.

MADEMOISELLE GHOARD informe ses amis et le public qu'elle a ouvert un PENSIONNAT pour les jeunes Demoiselles sur la Grande rue du Faubourg Québec, vis-à-vis l'Église St. Joseph, où l'Anglais, le Français, la Musique, la Peinture, et le Dessin sont enseignés.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE MONTREAL.

L'EXHIBITION annuelle de Chevaux, Bœufs, Vaches, Moutons, Cochons, Beurre, Fromage, etc. etc., pour le Comté de Montréal, aura lieu JEUDI, le 7 d'Octobre prochain, en la ville de Montréal.

CIDRE EN BOUTEILLE.

F. Soussigné offre en vente une grande quantité de CIDRE EN BOUTEILLES de la meilleure qualité, nouvellement reçu.

ED. MERCIER. Hôtel St. Jacques, 27 août 1847.

LECONS DE PIANO.

Mlle ELIZABETH AUSSEM. On s'écrit ses services aux familles qui désireraient voir quel'un de leurs enfants recevoir des leçons privées pour apprendre à toucher le piano.

PLACE POUR TOUCHER L'ŒCUE.

UNE Demoiselle, qui touche parfaitement l'Œcuez, dont les talents et le tact sont incontestables sous ce rapport; et dont les recommandations sont des plus respectables, désirerait trouver une place permanente en ville ou à la campagne, dans une église, pour toucher cet instrument.

OPPOSITION INDÉPENDANTE.



LE CHARLEYOIX, CAPT. J. U. RYAN, LAISSE MONTRER pour Québec, le LUNDI et le JEUDI, à 3 heures P. M. Laisse Québec pour Montréal, le MARDI et le SAMEDI après-midi.

P. GENDRON, IMPRIMEUR.

21, RUE ST-VINCENT, MONTREAL. A. Gendron informe ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir un IMPRIMERIE au No. 21, rue St-Vincent, à l'étage supérieur de la maison occupée par M. J. B. Rolland, Libraire, où il recevra avec reconnaissance toutes lettres de recommandation que l'on voudra bien lui adresser, telle que:

AVIS.

VOU que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelé le Bas-Canada."

BANQUE DU PEUPLE. LES ACTIONNAIRES de cette Institution sont par le présent notifiés que les NEUVIÈME et DIXIÈME VERSEMENTS de DIX pour CENT des sur le capital de cette Banque, ont été demandés et sont payables comme suit:

BRASSERIE PIGEON.

LES Soussignés étant obligés de se tenir souvent à leurs vannes du pied du courant où se trouve leur bière d'été, instruisent respectueusement les personnes qui désirent leur transmettre des ordres, qu'elles doivent les adresser au Bureau de Poste où leurs vannes passent régulièrement tous les jours.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

LA Société offre en vente DEUX des HUSSEY'S REAPING MACHINES, Machines pour moissonner, en très bon ordre et presque neuves.

DR. STUBBINS.

PREND la liberté d'annoncer aux citoyens de Montréal qu'il vient d'ouvrir un OFFICE au No. 58 de la rue St. Laurent, Faubourg St. Laurent, où on pourra le voir à toute heure.

L'ORIENT.

Ou voyage en Egypte, en Arabie, en Terre Sainte et en Grèce. PAR M. LEON GINGRAS, Prêtre du Séminaire de Québec.



A L'ENSEIGNE DU CASTOR, 122, Rue Saint Paul, Montreal.

HABILLEZ-VOUS A GRAND MARCHÉ POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER.

Marchandises d'automne et d'hiver, Hards Faites.

M. L. PLAMONDON

Libéral qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il annonce qu'il reçoit maintenant et qu'il recevra...

M. L. P. OFFRE EN VENTES A DES PRIX RÉDUITS :

Table listing various goods like '500 surtouts d'Etouffes grises', '300 drap de Pilot gris', etc., with prices.

M. L. P. ayant à son service des Tailleurs habiles, sera toujours au courant des modes nouvelles.

15 POUR 100 MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS. POINT DE SECOND PRIX.

LIBRAIRIE & PAPETERIE.

GRANDE RUE ST. JACQUES, A CÔTÉ DE LA HALLE MÉDICALE DE M. URQUHART.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il a acquis à bonne composition, le grand et magnifique assortiment de MM. ARMOUR & RAMSAY...

Le soussigné reçoit chaque semaine de New-York, Boston et Philadelphie, des copies de tous les livres nouveaux qui paraissent...

Le soussigné a pris des arrangements pour faire exécuter promptement et à bon marché tous les ordres qu'on voudrait bien lui confier...

Les commandes pour des LIVRES ET OUVRAGES AMERICAINS sont expédiées chaque SEMAINE, et celles pour des LIVRES, &c. D'ANGLETERRE par chaque STEAMER.

JOHN MCCOY.

7 septembre, 1847.

COLLEGE JOLIETTE.

Ce bel établissement fondé à l'industrie par la libéralité de l'honorable B. JOLIETTE, est maintenant placé sous la direction des clercs de St-Viateur.

1ÈRE ANNÉE.

Éléments de la Grammaire Française et de la Grammaire Anglaise. Arithmétique. Histoire Sainte et cours religieux.

2ÈME ANNÉE.

Syntaxe des deux langues. Histoire du Canada. Arithmétique et premières notions d'Algèbre et de Géométrie.

3ÈME ANNÉE.

Les principes de la Littérature. (Belles Lettres.) Algèbre et Géométrie. Rhétorique.

4ÈME ANNÉE.

Physique, Chimie appliquée aux arts, etc. Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc. Astronomie.

5ÈME ANNÉE.

Logique, Métaphysique, Morale. Architecture et économie politique. Compositions et discours dans les deux langues.

Les Elèves qui ayant suivi ce cours, désireraient étudier le latin, trouveront, dans le même établissement...

Enseignement et logement \$12 par an, payable à l'avance. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'établissement.

REV. ANT. THIBAUDIER, Directeur. REV. F. I. LAHAYE, Sous-Directeur. M. E. CHAMPAGNEUR, M. N.

20 août.

PONT DE ST. EUSTACHE.

Les Soussignés ayant obtenu le privilège de construire un PONT sur la rivière Jésus, entre St. Eustache et Ste. Rose, au village de St. Eustache...

L. M. LEPROHON, J. A. BERTHELOT

Montreal, 10 août 1847.

BANQUE D'EPARGNE

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON :

Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président. Francis Hincks, A. LaRocque, V. Président. H. Mulholland, John E. Mills, H. H. Hulton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damase Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, T. Drummond, Nelson Davis, J. Judah.

AVIS est par les présents donné que cette institution paiera CINQ PER CENT sur tous les Dépôts. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les samedis et dimanches (les fêtes exceptées).

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier. Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, N° 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hôtel.

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE DE MONTRÉAL.

BALANCE due aux Dépositaires à cet date, par état. 31 juillet. Montant déposé depuis le 1er avril à cette date. \$11447 18 6

BALANCE du aux dépositaires ce jour. \$49417 8 9. Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, no. 46, Grande rue St. Jacques, près de l'Ottawa Hotel. 31 juillet, 1847.

SPECULATION.

La plus belle spéculation qui se soit jamais présentée est maintenant offerte au public.

Pour la modique somme de £20, payable en 3 paiements et sans intérêt, on peut devenir propriétaire sur titre incontestable d'une très belle maison (Cottage) avec Terrain, Jardin et dépendances à l'avenant estimé à £400 qui ont été déjà refusés, ou d'un Lot de pas moins de 50 pieds sur 135 pieds sur une rue de 60 pieds de largeur.

La vente aura lieu (au désir des souscripteurs) le 20 AOUT prochain.

Termes faciles. Voir les plans dont l'un est déposé en l'étude de J. Hurteau, éc., N. P., à Longueuil, un autre au bureau du soussigné, et l'autre chez M. J. E. Guilbault, botaniste, rue Côté, No. 14.

J. H. JOBIN, Rue Ste. Thérèse, No. 7. Montreal, 30 juillet.

MAISON PARKER.

SOURCES DE CALEDONIA.

M. A. PARKER, qui vient d'ouvrir sa maison pour la réception des voyageurs, prend la liberté d'annoncer à ceux qui voudront bien le patroniser que rien ne sera épargné pour rendre leur séjour chez lui agréable et confortable à la fois.

La Maison occupe une situation élevée, bien aérée, agréable, vis-à-vis la MAISON DU CANADA, à cent verges des Bains et des Sources; et pour ceux qui veulent un logement tranquille, la conduite de la maison la rend tout à fait convenable.

Les chambres sont spacieuses, meublées avec goût, confort et élégance, afin de pouvoir recevoir la bonne société et surtout des familles entières, aux termes les plus raisonnables.

Ayant demeuré longtemps sur les lieux, étant bien et à l'aise dire avantageusement connu aux anciens patrons et amis des Sources de Caledonia, il sollicite respectueusement une part du patronage des nombreux visiteurs de ces Eaux Favorites.

Il n'y a pas de Barre dans la maison, mais on fournit des Vins à ceux qui en demandent. Prix par mois: £5; par jour, 5s. Sources de Caledonia, 29 juillet 1847.

AVIS.

LES CENSITAIRES de l'île de Montréal, de St Sulpice et du Lac des Deux Montagnes, sont avertis.

1. Que le délai de sept années accordé par l'Ordonnance 3e. Vict. ch. XXX (8 juin 1840) pour le paiement des arrérages de LOTS ET VENTES étant expiré le 8 courant, les dits Lots et Ventes sont maintenant exigibles.

2. Que les taux de Commutation fixés par la dite Ordonnance pour les sept années à courir depuis le 8 juin 1817 au 8 juin 1854, seront comme suit: Au lieu d'un Vingtième... UN DIXIÈME.

Aucun Censitaire ne peut demander la Commutation avant d'avoir liquidé les arrérages sur les terrains qu'il veut commuer.

Toute commutation qui ne s'élève pas à £100, est payable comptant; celle montant à £100 et au-dessus, peut, à la volonté du Censitaire, rester sur le terrain, à rente foncière rachetable.

Tout nouvel acquéreur qui se présentera pour commuer dans les 20 jours après son acquisition, obtiendra remise de ses propres lots, en payant comptant le montant de la commutation; mais le terme de 20 jours est de rigueur, et ceux qui négligeront de se présenter dans ce temps, auront, en sus de la commutation, à payer les lots et ventes.

JOSEPH COMTE, Ptre. Procureur.

Montreal, 9 juin 1847.

RÉCLAMATIONS

Contre le Gouvernement des Etats-Unis pour Services ou Fournitures durant la guerre de 1776.

On demande des informations sur des VEUVES ou des ENFANTS-MALES de personnes, qui auraient rendu quelques services au gouvernement des Etats-Unis durant la guerre de 1776.

Ces veuves ou enfants, s'il en existe, apprendront quelque chose à leur avantage en s'adressant au Bureau de la Revue Canadienne, 15 Rue St. Vincent, Montréal.

Les curés des paroisses du Bas-Canada voudront bien faire attention à cette annonce. S'ils avaient quelques informations ils rendraient services à de pauvres familles en les communiquant. (Ecrire franco)

On demande des informations de la veuve ou des héritiers de feu THIMOTHÉE DROLET, de la veuve ou des héritiers d'ABRAHAM FERDINAND, de la veuve ou des héritiers SANSFAÇON. Cette dernière a demeuré longtemps à Verchères, s'est mariée en seconde nocce et demeurait l'année dernière à St. Sulpice.

On suppose que les veuves ou quelques enfants de feu Thimothée Drolet ou d'Abraham Ferdinand sont quelque part aux environs de Montréal.

Ces familles et bien d'autres ont des réclamations à exercer contre le gouvernement des Etats-Unis; pour cela il faut que le mari ou la femme ne soient pas morts avant 1831. Les enfants-mâles peuvent réclamer. (Affranchir les lettres et s'adresser au bureau de la Revue Canadienne).

EAU DE ST. LEON. RECEMENT reçu et à vendre par le Soussigné quelques Douzaines de Bouteilles d'EAU des Sources de St. Léon! L. J. HARKIN.

MARCHANDISES NOUVELLES.

Arrivages du Printemps

Le Soussigné reçoit par les Vaisseaux Mahaica, Caledonia, Abdon, Erronango, Britannia, Cœur de Lion, Ann, Apta Marina, Joka Bull, Flora Muir, Great Britain, Montezuma, Cambria et Ottawa, un assortiment général en Soieries, Cottonnages, Lainages, Toiles, &c., &c.

JEAN BRUNEAU, No. 140 Rue Notre Dame. No. 7 Rue St. Joseph. Montreal 17 Ma 1847.

EAUX DES SOURCES DE VARENNES.

Le soussigné avertit le public qu'il a été nommé AGENT pour cette ville, pour la vente des eaux salutaires des SOURCES DE VARENNES. Ceux qui désirent s'en procurer voudront bien s'adresser au No. 33 rue Craig.

Wm. McDONALD.

ÉTABLISSEMENT CANADIEN DE FERRONNERIE, ENSEIGNE de la CHARRUE DOREE, No. 91,

Cois des rues St. Paul et St. Denis MAISON DE M. FLEURY ST. JEAN.

Le Soussigné a reçu par les derniers arrivages un assortiment complet et général de toute espèce d'articles, en fait de Ferronnerie, quincaillerie etc., etc.

Huiles, Vitres, Peintures, etc., etc., auquel il invite l'attention des marchands de la campagne, de ses amis et du public en général.

18 juin, 1847. JANVIER H. TERROUX.

A VENDRE OU A LOUER AU BASSIN DE CHAMBLY. UN EMPLACEMENT de 200 pieds de front sur même profondeur, avec une maison, de 60 pieds, magasin, hangar et jardin, etc.

Pour les conditions, s'adresser à L. GAREAU, Chambly. P. MOREAU, Avocat, Montréal. 10 août.

AUX MARCHANDS.

UNE personne de grande expérience dans la tenue des livres, désire s'employer DEUX ou TROIS HEURES par jour, dans une maison de commerce de cette ville ou elle s'occuperait des comptes. S'adresser au bureau de cette feuille aux initiales P. D.

10 juillet, 1847.

AUX ARTISANS DU CANADA.

UNE EXPOSITION et une VENTE d'articles de MECANISME exécutés par des artistes qui résident en ce pays, aura lieu en cette ville, en Septembre prochain, sous le patronage de S. E. le Gouverneur-Général.

Avs préalable sera donné du jour et du lieu de l'exposition et les articles devront être envoyés. Par ordre C. MACDONALD, Secrat. Mecanic Institute, Montreal, 6 juil.

TERRE A VENDRE.

ON offre en vente une magnifique Terre de 100 arpens, située à St. Isidore. S'adresser sur les lieux à ANTOINE LAFONTAINE. St. Isidore, 9 juillet, 1847.

A VENDRE.

UN emplacement avantageusement situé, Rue Ste. Elisabeth, pour bâtir deux maisons. —AUSSI— Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr. CHARLES GAREAU, Tailleur, Rue St. Gabriel, No. 17 17 août, 1847.

SEL.

EN Magasin et attendu: 10,000 MINOTS de SEL de Liverpool, 1000 barils et sacs de do, 1000 de SEL FIN de C. R. RADENHURST, 32, rue St. François-Xavier. 5 août.

MEUNIER & TONNELIER.

ON a besoin à la distillerie de Laprairie, d'un MEUNIER capable et bien recommandé et d'un TONNELIER. S'adresser à Montréal au Bureau de la Brasserie Pigeon ou sur les lieux à A. T. SAUVAGEAU.

MAGASIN CANADIEN

FERRONNERIE.

Le Soussigné reçoit à présent par différents vaisseaux de Liverpool, Ann, Britannia, Montezuma, Chapman, Aqua Marine, etc. etc. Fer anglais assorti, Banke Best Feuillard, Boîtes de Boues, Bêches Pelles &c. &c. De plus, un assortiment de Quincaillerie et Cotellerie. Les Marchands de la compagnie trouveront de l'avantage à venir examiner son assortiment vu qu'il a expressément été importé pour le commerce du Bas-Canada. A vendre à des conditions faciles.

W. F. LESTE, No. 81 Rue St. Paul, et 70 Coin de la Place Jacques Cartier.

18 juin.

COURS DE LANGUE FRANÇAISE.

EN 60 LEÇONS.

Le Soussigné à l'honneur d'informer les familles Canadiennes, les Dames et Messieurs de cette Cité et des environs qu'il commencera ce jour d'hui, un cours suivi et raisonné sur l'art difficile d'écrire la langue Française grammaticalement; il se flatte de pouvoir donner ce nouveau mode d'enseignement en SOIXANTE LEÇONS.

Il ose compter beaucoup sur le patronage de tous les amis de l'éducation. Des certificats et spécimens attestant en faveur des succès qu'il a obtenus, jusqu'à ce jour seront prodigés à quiconque les désirera voir.

Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné, en la maison de Pension de Mde GIROUX, coin des rues ST. PAUL et ST. GABRIEL, où il se trouvera chaque jour de 9 heures A. M. jusqu'à 7 heures P. M.

M. L. donnera son cours à domicile, aux Dames et j'aux Demeiselles qui voudront bien l'honorer de leur confiance; UNE HEURE de séance par jour. Quant aux messieurs, ils suivront le Cours chez MADAME GIROUX.

CHS. H. LASSISERAYE.

Montreal, 30 juin, 1847.

Le soussigné reçoit maintenant son assortiment régulier de

QUINCAILLERIES ET COUTELLERIES, Par les vaisseaux Ana, Safeguard, Mahaica, Chapman, Montezuma et autres.

Il recevra aussi quelques Poêles de patron nouveau, Grilles, Cendriers et Chenets. JAMES FOX, No. 20, Rue St. Sacrement.

1er juin.

AUX ENTREPRENEURS.

LES Personnes qui voudront entreprendre la construction d'un MOULIN à FARINE, dans la paroisse de St-Césaire, Seigneurie Debartzch, voudront bien s'adresser pour prendre des arrangements au bureau Seigneurial.

21 mai. E. S. DE ROTTERMUND

LIVRES NOUVEAUX.

MAINTENANT en vente, à Librairie des soussignés, une collection considérable de livres, propres à être donnés EN PRIX ou former le fond d'une BIBLIOTHEQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants:

Table listing books for sale: Do do do dans la collection in 12, 70 vol. Do do do dans la collection in 18, 100 vol. Do des Ecoles Chrétiennes in 12, 53 vol. Do des petits enfans 320, 30 vol. dans la collection Do des enfans pieux 320, 50 do do Do de l'enfance chrétienne 50 do do

Un assortiment très varié de livres de prières avec reliure ordinaire de 4s. à 80s. la douzaine, de do avec riche reliure et tranche dorée de 18s. à 75s. la douzaine, —DE PLUS—

Une collection de livres de littérature, droit, médecine, etc., etc., etc. reçus par les premiers vaisseaux du printemps.

E. R. FABRE & CIE. Librairie Canadienne Rue St. Vincent, No. 3. 18 juin, 1847.

ARRANGEMENTS POUR 1847.



LE RICHELIEU, CAPITAINE J. F. SINCENNES,

pendant la saison, DEUX VOYAGES par semaine réguliers entre CHAMBLY et MONTREAL, touchant aux places suivantes sur sa route: savoir:

PLACES DE DÉPARTS.

Table showing departure schedules for Le Richelieu to Montreal and Chambly, including dates and times.

Pour Fret et Passage, s'adresser au Capitaine, à bord.

AGENTS:

Sorel... J. MONDOR. St. Charles... J. L. HEBERT. Chambly... J. O. BUNKER. 18 mai.

LAC CHAMPLAIN, LIGNE DU PEUPLE.

TRAJET DE JOUR.

Le splendide Steamer fin marcheur FRANCIS SALTUS, CAPT. H. G. TISDALE,

PART DE WHITEHALL, PART DE SAINT-JEAN, les MARDIS, JEUDIS, SAMEDIS, les LUNDIS, MARDIS et VENDREDIS, A CINQ HEURES A. M. DÉJEUNER A BORD.

PASSAGE-TOUR PASSE.

Ce vaisseau s'arrête à tous les Ports. 18 mai.

C. P. LEPROHON, LIBRAIRE,

RUE SAINT-JOSEPH.

VIENT d'ouvrir un Magasin dans la rue St. Joseph, PRÈS DE L'ÉGLISE PAROISSIALE. Il aura tous les jours en main, toutes sortes de Livres d'Enfants, de Prières et de Piété, des Jouets pour les enfants, etc. Il se chargera de tout ordre et commissions de librairie par l'Étranger. 11 mai 1847.

BOTTES ET SOULIERS.

Le Soussigné informe ses amis et le public qu'il a engagé plusieurs bons ouvriers comme cordonniers et qu'il aura toujours à vendre un bel assortiment des meilleures BOTTES et des meilleurs SOULIERS, à des prix raisonnables, à l'enseigne de la Botte Rouge, Place Jacques Cartier. T. CADOTTE.

3 août.

PRÉCAUTIONS

CONTRE LES MIAUMES.

LORSQU'UNE épidémie s'annonce, il faut bien se précautionner de cette vérité, que l'organisation ne résiste pas toujours soudainement sous l'attaque, elle cherche à la repousser, et le concours du moral, le calme, la sécurité, le courage, l'énergie sont éminemment utiles. On en a vu, vivant au milieu de foyers pestilentiels éviter la contagion, au moyen de sociétés aimables, usant des vins, de la bière et des spiritueux jusqu'à la dose ordinaire pour exciter la gaieté. Un recommanda donc la sérénité de l'esprit, la propreté du corps, une nourriture substantielle, et pour donner du ton à l'estomac l'aile et le porter. On trouvera d'excellent portier à la

BRASSERIE PIGEON. 9 juillet.

Le Bureau de la compagnie du chemin de Fer de Champlain et du St. Laurent, a été transporté au coin de la place de la Douane, nouvelle bâtisse de W. Dow.

J. P. Leprohon, Avocat,

A ETABLIE SON BUREAU, RUE ST VINCENT, No. 8—Octobre

O. MORIN, NOTAIRE PUBLIC.

Office avec L. S. MARTIN, No. 6. RUE ST. LAURENT.

6 juillet, 1847.

DR. MACDONNELL,

A Déménagé de la rue Craig, Au No. 51 Grande Rue Saint Jacques.

ROMUALD TRUDEAU, APOTHECAIRE.

A transporté sa Pharmacie du No. 103, rue St. Paul au No. 111, à l'coin de la rue St. Jean-Baptiste.—13 mai

30 PARTS à vendre dans le Steamboat RICHELIEU. S'adresser à A. & L. ST. LOIS. 0 mai.

PIANO A VENDRE.

UNE personne qui part pour l'Angleterre, désire vendre un Piano de manufacture anglaise, valent 250 n'ayant que deux ans d'usage. L'instrument sera garanti de 1ère qualité, et restant d'accord 12 mois mai—25 mai.

ESSENCE D'EPINETTE.

A VENDRE à bon marché, BENJ. WORKMAN & Cie. Rue St. Paul, au coin de la Douane. 20 juillet.